

PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE MASTERE SPECIALISE

ÉTUDIANT

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Je soussigné(e)les frais de scolarité si je suis admis(e) à l'ENS 2025 selon l'échéancier suivant :	
☐ Mastère Spécialisé (coût total de 9 500 euros	s)
500 € à la confirmation de mon inscription (av 4 500 € le jour de la rentrée administrative (fin a 4 500 € au 15 janvier 2025.	•
Je prends note :	
 qu'aucune dérogation ne me sera accord que l'absence de versement d'une son automatiquement ma radiation de la scol que l'ensemble des frais de scolarité prévu, même en cas de démission, de ra 	nme due à la date prévue entraînera larité de l'ENSAE Paris, resteront à régler dans l'échéancier
	A, le
	Signature

(précédée de la mention lu et approuvé)